

ECOLE D'ISSENADJENE (IFLISSEN)**Des écoliers privés d'enseignement**

En effet, les élèves de la classe de la 5^e année primaire de l'école 1 du village Issenadjene, commune des Iflissen, sont toujours privés de l'enseignement de la langue nationale et ce, depuis pratiquement le début de la saison scolaire en cours. Et, à ce jour, les réclamations "tardives" des parents d'élèves n'ont, malheureusement, débouché sur aucune solution.

Dans leurs démarches tous azimuts, ils ont adressé une requête aux autorités locales (président d'APC et chef de daïra), ainsi que l'inspecteur de l'enseignement primaire à Tizirt. Les parents d'élèves font un rappel alarmant en précisant "que depuis le début de l'année en cours, les élèves de ladite classe n'ont bénéficié que de 23 leçons de langue arabe contrairement à leurs camarades de l'école 2 qui ont reçu déjà 85 leçons pour la même tranche de temps".

La raison du retard, selon le communiqué, remonte au début de la rentrée scolaire. Car, "un peu plus d'une semaine après le retour des classes, l'enseignant qui devait

parents d'élèves qualifient de "certificat de complaisance".

De son côté, et dans ses efforts pour débloquer la situation, l'inspectrice intermédiaire locale a préconisé le jumelage des deux classes de 5^e année des écoles I et II. Une proposition qui n'a pas été du goût de l'enseignant en place arguant que "techniquement, cela n'est pas faisable dans l'intérêt des élèves à cause du retard abyssal et presque irrécupérable".

Par ailleurs, les parents d'élèves n'ont pas manqué de rappeler que leurs enfants n'ont pas "subi les compositions des deux trimestres de l'année en cours". Aussi, ils demandent aux autorités concernées de trouver une solution d'urgence afin d'éviter la perte sèche de toute l'année scolaire.

Pour cela, "il convient de dépêcher un enseignant per-

manent, de faire des cours de rattrapage et de garder les élèves pendant les vacances de printemps afin de combler éventuellement le retard cumulé", suggèrent-ils. Avant de conclure, les mêmes parents d'élèves demandent aux autorités, "l'ouverture d'une enquête approfondie dans les deux groupes scolaires du village qui n'ont pas connu d'enseignement normal depuis des années à cause des rixes entre les enseignants et les directeurs". Enfin, parallèlement au texte de la correspondance, nos interlocuteurs souhaitent attirer l'attention des responsables sur le cas des deux logements de fonction de l'école d'Issenadjene "occupés toujours par des enseignants exerçant dans des dairas autres que celle de Tizirt-sur-Mer".

Massiles Juba

BOUZEGUENE/PROSPECTION HYDRAULIQUE**Forages à ciel ouvert abandonnés par l'ANF**

Situation cocasse et tragique que celle induite par l'abandon d'un chantier de prospection hydraulique de l'Agence nationale des forages (ANF), à l'enclave de Assif-Ouserdoun, 7 km à l'extrême ouest de Bouzeguène, projet destiné à venir en appoint aux ressources en eau déjà existantes dans la région rarement épargnée par les pénuries durant les saisons sèches.

L'entreprise en charge des travaux a abandonné ses infructueuses recherches depuis deux mois environ contrariés, nous dit-on, par la présence de roches sur le site et a démanté ses engins en laissant deux trous béants d'une vingtaine de mètres de profondeur sans protection

fiable sur une plate-forme pourtant très fréquentée.

Si la margelle de l'un des trous a été obstruée par un fût signalant peu ou prou le danger, sur le second, seule une petite dalle de béton de quelques kilos a été entreposée laissant planer un danger certain sur la population des villages environnants. Un endroit fréquenté même de nuit, souligne le maire. Alerté par la population, ce dernier a indiqué avoir pris attache à deux reprises avec l'ingénieur en charge du projet qui l'aurait sèchement orienté vers la direction générale de Blida.

"Pourtant, c'est l'APC qui est intervenue pour lever les oppositions des riverains et faciliter les fouilles des hydro-

géologues", s'insurge le maire, irrité par la légèreté de la réponse du fonctionnaire avec qui, on n'a pas pu prendre attache pour connaître sa version.

La colère du maire de Bouzeguène est d'autant plus grande qu'il aurait également proposé en vain "la coopération de la commune dans le choix d'autres sites de prospection avant que l'entreprise ne démantage sans réfléchir à d'autres solutions", la présidente d'APC de Bouzeguène s'en remet aux responsables du secteur, notamment le directeur de l'hydraulique de Tizi-Ouzou en vue de la reprise des recherches et la levée du danger plus que certain que présentent ces insolites trous béants.

S. Hammoum

ALGER/DEPISTAGE ET SUIVI SANITAIRE**Ouverture de 20 nouvelles unités dans les deux années à venir**

Les Unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) dans la wilaya d'Alger seront renforcées par 20 nouvelles unités de dépistage à travers les communes de la wilaya pour la prise en charge psychique et corporelle des écoliers.

M^{me} Farida Alioui, la chargée du comité de la santé au sein de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, a indiqué hier à l'APS que "la wilaya d'Alger a veillé au renforcement de ces structures dans les régions est et ouest de la capitale, qui enregistrent un manque de ces unités, pour le suivi de la santé des écoliers".

Ces nouvelles unités s'ajouteront aux 76 déjà existantes dans la wilaya, dont 24 se trouvent à l'ouest de la capitale, 21 au centre et 31 à l'est de la capitale. Ces unités comptent quelque 257 médecins généralistes, 218 chirurgiens-dentistes, 62 psychologues et 215 infirmiers pour un total de 571 850 enfants écoliers.

De son côté, le chef de service des finances et des moyens à la Direction de l'éducation de la région centre d'Alger, M. Lamri Bekka, a indiqué que "ces unités souffrent d'un manque de financement, dont l'enveloppe actuelle ne dépasse pas 130 mille DA pour la gestion d'une unité de dépistage", ajoutant que "le financement doit atteindre 300 mille DA pour assurer la bonne gestion de l'unité ainsi que la bonne prise en charge

de la santé des écoliers". Dans le même cadre, les responsables de ces unités de dépistage de la Direction de l'éducation de la région centre d'Alger ont appelé à "l'augmentation du nombre de médecins et de psychologues en particulier (une douzaine), en raison des statistiques effectuées dans 21 UDS qui ont montré que 1415 enfants souffrent de troubles de conduite et de difficultés scolaires".

Soulignant le grand nombre d'écoliers souffrant de troubles de langage (480 selon les statistiques de l'année dernière), les responsables de ces unités de dépistage demandent le recrutement de 15 nouveaux spécialistes en orthophonie pour une meilleure prise en charge de cette frange de population.

Les mêmes responsables ont également appelé au recrutement de spécialistes en orthopédie physique, selon eux, il y a dans les UDS de cette région un seul orthopédiste pour 146.510 écoliers.

Les 21 unités de dépistage et suivi sanitaire relevant de la Direction de l'éducation de la région centre d'Alger comptent 38 médecins généralistes, 33 chirurgiens-dentistes et 38 paramédicaux. Dans le même cadre, la même direction demande la dotation de 3 UDS en nouveaux équipements, en raison de la vétusté de leurs équipements et leur usage fréquent pour un grand nombre d'écoliers qui ne cesse d'augmenter.

APS

BEJAIA**EN EXCLUSIVITE SUR LES ONDES DE RADIO SOUMMAM****DANS LA SOIREE DE CE JEUDI****Aït Menguellat célèbre ses 40 ans de chanson**

Le chantre de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellat, sera l'hôte de Radio Soummam dans la soirée de ce jeudi pour fêter ses quarante années de carrière consacrées à la chanson. Interprète, poète et compositeur, Lounis Aït Menguellat, qui a, à son actif, près de quatre cents chansons traitant de différents thèmes, a choisi de faire partager cet événement important dans son parcours artistique avec les auditeurs de cette jeune radio locale de la Soummam à travers une soirée spéciale programmée pour ce jeudi 8 mars 2007 à partir de 21 heures. Le poète promet de très belles surprises à ses fans et aux milliers d'auditeurs en interprétant en direct sur les ondes de Radio Soummam quelques-unes de ses chansons ayant marqué la vie de l'artiste et rendre par la même occasion un vibrant hommage aux artistes ayant vu naître et grandir le chanteur tout au long de ces quarantes dernières années à l'image de Taleb Rabah, Cherif Kheddad et Kamel Hamadi. Au cours de la même soirée coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la femme, le chantre de la chanson kabyle ne manquera assurément pas aussi de rendre un vibrant hommage à la femme algérienne.

Lounis Aït Menguellat qui n'est plus à présenter a entamé sa carrière artistique en 1967 à l'âge de 17 ans avec un premier passage à la Chaîne II lors d'une émission intitulée "Ichenyane Uzekka" (les chanteurs de demain), animée par un autre ténor de la chanson algérienne, Cherif Kheddad.

REMOUS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION**Le Sete s'insurge contre le blocage du recrutement des adjoints de l'éducation**

Le ton durcit entre le syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation - Sete-WB affilié à l'UGTA - et la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa.

Réunis en conseil de wilaya le 20 février au CEM Nacéria, les syndicalistes du Sete, ont, à travers une déclaration rendue publique, sévèrement dénoncé les responsables de la direction de l'éducation et les services de la Fonction publique de Béjaïa "souponnés" d'être derrière le blocage du recrutement des adjoints d'éducation. "Qui veut faire partir en fumée les 39 postes de travail d'adjoints d'éducation pour notre wilaya pendant que nos établissements souffrent d'un manque flagrant dans cette catégorie de travailleurs", s'est interrogé le Sete dans son document tout en s'élevant contre les "retards" observés dans "le règlement du dossier des 400 MEF, le versement de la prime de scolarité, les salaires des contractuels et autres rappels des travailleurs de l'éducation", lit-on encore dans la déclaration du Sete.

Le Sete de Béjaïa a, par ailleurs, réitéré son appel en direction des autorités locales pour le "règlement" du problème des cinq logements du primaire de la commune de Béjaïa dans "la dignité et le respect qui échoient aux travailleurs du secteur de l'éducation".

A. Kersani

MEDEA**Journée d'étude aujourd'hui sur la prévention des risques sismiques**

Une journée d'étude consacrée à la prévention des risques sismiques s'est tenue hier au siège de la direction de la Protection civile de Médéa. Des sismologues, des géophysiciens, des techniciens des antennes régionales de l'organisme de Contrôle technique de la construction (CTC), ainsi que des représentants du secteur de l'habitat, des chefs d'établissements scolaires et des collectivités locales, prendront part à cette rencontre.

Les travaux de cette journée technique se sont penchés, selon les organisateurs, sur les plans de prévention des risques mis en place au niveau local et national, ainsi que la conduite à tenir face à ce phénomène.

Il a été également question, de la vulgarisation auprès notamment des intervenants dans le secteur du bâtiment, des textes réglementaires et juridiques inhérents à ce sujet, en plus des exposés sur les zones sismiques en Algérie et leurs caractéristiques, susceptibles d'aider également à mieux appréhender les risques sismiques.

APS

TRIBUNAL DE BLIDA**Un septuagénaire condamné à 10 ans de prison pour pédophilie**

Le tribunal correctionnel de Blida a condamné, mercredi dernier, un vieil homme de 71 ans à la réclusion criminelle de dix ans pour pédophilie. Le septuagénaire avait été, en effet, arrêté la semaine dernière et placé sous mandat de dépôt par le procureur de la République, et ce, suite à une plainte déposée par les parents de la victime, un enfant âgé de 14 ans et dont les examens cliniques avaient confirmé l'acte contre nature. Le condamné a été sommé par le juge de dédommager les parents de l'enfant de 50 millions de centimes.

Par ailleurs, une autre personne âgée de 76 ans, retraitée de son état et répondant aux initiales B. A. a été jugée le même jour par le tribunal correctionnel de Blida pour atteinte à la pudeur sur un enfant âgé de neuf ans. Selon l'enquête, des éléments de la police de la 4^e Sûreté urbaine qui l'ont arrêté le 2 mars dernier, le mis en cause attirait l'enfant chez lui en le récompensant après acte de maudites sommes d'argent ne dépassant pas les 50 dinars.

Notons enfin que cette affaire a été mise en délibéré après que le représentant du ministère public avait requis quinze ans de prison ferme à l'encontre du vieil homme.

M. B.